



وزارة تمكين الشباب والتشغيل والرياضة والمخدمة المدنية

Ministère de l'Autonomisation des Jeunes,
de l'Emploi, des Sport et du Service Civique

لجنة إبرام الصفقات العمومية
قطاع تمكين الشباب والتكوين المهني والوظيفة العمومية
Commission de Passation des Marchés Publics
Autonomisation des Jeunes, Formation
Professionnelle de Fonction Publique

Nouakchott, le : 16 OCT 2026
N° 000006 / رقم

الرئيسة
La Présidente

AVIS DECLARANT L'APPEL D'OFFRES INFRUCTUEUX

Autorité contractante : **Ministère de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service Civique**
Office du Complexe Olympique (OCO)

Objet du marché : **Mise à niveau du stade olympique de Nouakchott en vue de son homologation par la FIFA Fourniture et pose de pelouse naturelle, pour un terrain d'entrainements**

Mode de passation du marché : **AON N° 002/OCO/2026**

Source de financement : **Budget OCO**

Date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres : **10/09/2026 sur le site de Portail National des Marchés Publics <https://marchespublics.gov.mr>**

Nombre d'offres reçues : **Une (01) offre**

Date d'ouverture des offres : **Jeudi 01 octobre 2026 à 12 heures**

Référence réglementaire :

La Commission de Passation des Marchés Publics de l'Autonomisation des Jeunes, de la Formation Professionnelle et de la Fonction Publique, réunie en séance le 07 octobre 2026 à 12 heures, a déclaré infructueux l'Appel d'Offres en question, sous réserve de l'avis de non-objection de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics (CNCMP).

La CNCMP, lors de sa séance du 14 octobre 2026, a émis un avis de non-objection à la décision de la Commission de déclarer l'Appel d'Offres infructueux (**extrait du PV N°62/CNCMP/2026 du 14/10/2026**)

La publication du présent avis ouvre le délai de cinq jours ouvrables pour exercer le droit de recours devant la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

Ahmed Mohamed TAR